

Niveau A1.1

Le mardi de 18h à 20 h

6 Oct 2020 au 23 Fév. 2021

Niveau A1.2

Le mardi de 18h à 20h

2 Mars 2021 au 22 Juin 2021

Niveau A1.3

Le jeudi de 18h à 20h

8 Oct 2020 au 25 Fév. 2021

Niveau A1.4

Le jeudi de 18h à 20h

5 Mars 2021 au 24 Juin 2021

- 360 € / module Particulier
- 340 € / module Etudiant(e) ou sans emploi
- Formation continue
- Mon Compte Formation

→ copie de carte d'étudiant ou carte d'Assedic

→ à nous demander une convention bilatérale de formation professionnelle et continue
→ créer votre compte « www.moncompteformation.gouv.fr » et ensuite faire la demande pour s'inscrire sur notre site: <https://www.signesdesmains.org/moncompteformation>

Reserve trésorier

N° chèque:

N° chèque:

N° chèque:

N° chèque:

« Je déclare m'inscrire après avoir pris connaissance des conditions et les avoir toutes acceptées ».

Fait à _____ le _____

Nom , prénom: _____

Signature: _____

PAIEMENT SUR PLACE NON ACCEPTE

SITE MOBILE:
Avec le flash code connectez-vous simplement au site internet mobile de Signes des Mains



SITE INTERNET: www.signesdesmains.org



Délai d'inscription : Merci de régler avant 5 jours de commencer le stage. Le paiement sur place non accepté.

Bulletin d'inscription avec votre ou vos chèques de règlement à envoyer à :

✉ Monsieur CHAMOT Philippe

Trésorier de Signes des Mains

10 bis André Gide

74000 ANNECY

Merci d'apporter vos fournitures nécessaires avant commencer des cours : Ordinateur portable facultatif

Avec webcam, clé USB 32 ou 64 Go, une trousse avec des stylos ou crayons. Uniquement à partir du niveau A1.2



Signes des Mains

10 Bis Rue André Gide—74000 ANNECY

Siret : 37997942000021

N° Déclaration d'activité: 82740099574

COURS DE LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

Cours hebdomadaires



MON COMPTE FORMATION

2020-2021



Bulletin d'inscription 2020-2021



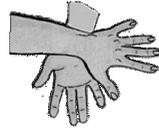
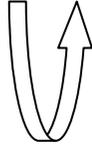
Nom : _____
 Prénom : _____
 Né(e) : _____ / _____
 Adresse : _____

 Tél portable (SMS) : _____
 Email : _____
 Profession : _____

A ne remplir que dans le cas d'une formation continue * :
 Nom ou raison social de l'employeur : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 @ _____

Etes-vous débutant(e) ? oui non Oui, niveau de L.SF déjà acquis : _____ Nbres d'hrs effectuées, quelle année? : _____ Heures, _____

Année: _____ Organisme: _____



Avant-propos

La Langue des Signes Française (L.S.F) est une langue visuelle et gestuelle et s'exprime seulement avec des mouvements du corps et des expressions du visage, sans la voix et l'audition : les entendants doivent changer complètement de mode de communication.

Au début de formation, mais aussi tout au long de l'apprentissage de la langue, des exercices sont donnés à la découverte et à la maîtrise des outils corporels (mains, yeux, visage, bras, corps...), à la maîtrise de l'espace, du rythme, du mouvement... on pratique des entraînements à la mimique faciale (sourcils, bouche, joues, yeux...).

A qui s'adressent nos cours ?

Nos cours sont ouverts à tous : Entendants et Sourds, devenus Sourds, parents d'enfants Sourds, professionnels, étudiants ou tout simplement tout le monde pour leur plaisir.

Comment se passent nos cours ?

Un formateur professionnel Sourd anime nos cours de L.S.F. Plongés dans la langue et la culture des Sourds, les stagiaires dialoguent dès le début grâce à la Communication Non Verbale. La grammaire et la structure de la L.SF sont abordés dès le début des cours et sont approfondies dans tous les modules et des révisions régulières ont lieu pour mémoriser les notions. Travail personnel : des supports papiers visuels sont distribués régulièrement et des interventions en L.SF pendant les cours sont demandées à chaque stagiaire.

- Individuel : 360/module
- Etudiant(e), Sans emploi : 340 €/ module
- Formation continue : à demander

TARIFS 2020-2021

Le cours de Langue des Signes aura lieu au local des Sourds - 10 bis Rue André Gide à ANNECY

Durée du cours hebdomadaires:

4 modules

Niveau A1.1

30 heures de 18 h à 20 h tous les mardis à partir le 6 Octobre 2020 jusqu' à 23 février 2021.

Niveau A1.2

30 heures de 18 h à 20 h tous les lundis à partir le 2 Mars 2021 jusqu' à 22 juin 2021.

Niveau A1.3

30 heures de 18 h à 20 h tous les jeudis à partir le 8 Octobre 2020 jusqu' à 25 février 2021.

Niveau A1.4

30 heures de 18 h à 20 h tous les jeudis à partir le 5 Mars 2021 jusqu' à 24 juin 2021.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter :
 CHAMOT Philippe
 tresprior.signesdesmains@gmail.com

2020

2021

2020			2021																
Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
J 1		D 1	Toussaint	Ma 1		V 1	Jour de l'an	L 1		L 1		J 1	Niv A1.4	S 1	Fête du travail	Ma 1	Niv A1.2	J 1	Niv A1.4
V 2		L 2		Me 2	Niv A1.1	S 2		Ma 2	Niv A1.1	Ma 2	Niv A1.2	V 2		D 2		Me 2		V 2	
S 3		Ma 3	Niv A1.1	J 3		D 3		Me 3		Me 3		S 3		L 3		J 3	Niv A1.4	S 3	
D 4		Me 4		V 4	Niv A1.3	L 4		J 4	Niv A1.3	J 4		D 4	Pâques	Ma 4	Niv A1.2	V 4		D 4	
L 5		J 5	Niv A1.3	S 5		Ma 5	Niv A1.1	V 5		V 5	Niv A1.4	L 5	Pâques	Me 5		S 5		L 5	
Ma 6	Niv A1.1	V 6		D 6		Me 6		S 6		S 6		Ma 6	Niv A1.2	J 6	Niv A1.4	D 6		Ma 6	
Me 7		S 7		L 7		J 7	Niv A1.3	D 7		D 7		Me 7		V 7		L 7		Me 7	
J 8	Niv A1.3	D 8		Ma 8	Niv A1.1	V 8		L 8		L 8		J 8	Niv A1.4	S 8	Victoire 1945	Ma 8	Niv A1.2	J 8	
V 9		L 9		Me 9		S 9		Ma 9		Ma 9	Niv A1.2	V 9		D 9		Me 9		V 9	
S 10		Ma 10	Niv A1.1	J 10	Niv A1.3	D 10		Me 10		Me 10		S 10		L 10		J 10	Niv A1.4	S 10	
D 11		Me 11	Armistice 1918	V 11		L 11		J 11		J 11		D 11		Ma 11	Niv A1.2	V 11		D 11	
L 12		J 12	Niv A1.3	S 12		Ma 12	Niv A1.1	V 12		V 12	Niv A1.4	L 12		Me 12		S 12		L 12	
Ma 13	Niv A1.1	V 13		D 13		Me 13		S 13		S 13		Ma 13		J 13	Ascension	D 13		Ma 13	
Me 14		S 14		L 14		J 14	Niv A1.3	D 14		D 14		Me 14		V 14		L 14		Me 14	Fête National
J 15	Niv A1.3	D 15		Ma 15	Niv A1.1	V 15		L 15		L 15		J 15		S 15		Ma 15	Niv A1.2	J 15	
V 16		L 16		Me 16		S 16		Ma 16		Ma 16	Niv A1.2	V 16		D 16		Me 16		V 16	
S 17		Ma 17	Niv A1.1	J 17	Niv A1.3	D 17		Me 17		Me 17		S 17		L 17		J 17	Niv A1.4	S 17	
D 18		Me 18		V 18		L 18		J 18		J 18		D 18		Ma 18	Niv A1.2	V 18		D 18	
L 19		J 19	Niv A1.3	S 19		Ma 19	Niv A1.1	V 19		V 19	Niv A1.4	L 19		Me 19		S 19		L 19	
Ma 20		V 20		D 20		Me 20		S 20		S 20		Ma 20		J 20	Niv A1.4	D 20		Ma 20	
Me 21		S 21		L 21		J 21	Niv A1.3	D 21		D 21		Me 21		V 21		L 21		Me 21	
J 22		D 22		Ma 22		V 22		L 22		L 22		J 22		S 22		Ma 22	Niv A1.2	J 22	
V 23		L 23		Me 23		S 23		Ma 23	Niv A1.1	Ma 23	Niv A1.2	V 23		D 23		Me 23		V 23	
S 24		Ma 24	Niv A1.1	J 24		D 24		Me 24		Me 24		S 24		L 24	Pentecôte	J 24	Niv A1.4	S 24	
D 25		Me 25		V 25	Noël	L 25		J 25	Niv A1.3	J 25		D 25		Ma 25	Niv A1.2	V 25		D 25	
L 26		J 26	Niv A1.3	S 26		Ma 26	Niv A1.1	V 26		V 26	Niv A1.4	L 26		Me 26		S 26		L 26	
Ma 27		V 27		D 27		Me 27		S 27		S 27		Ma 27	Niv A1.2	J 27	Niv A1.4	D 27		Ma 27	
Me 28		S 28		L 28		J 28	Niv A1.3	D 28		D 28		Me 28		V 28		L 28		Me 28	
J 29		D 29		M 29		V 29				L 29		J 29	Niv A1.4	S 29		M 29		J 29	
V 30		L 30		Me 30		S 30				M 30	Niv A1.2	V 30		D 30		Ma 30		V 30	
S 31				J 31		D 31				Me 31				L 31				S 31	

Vacances scolaires

Cours hebdomadaires de 18 h à 20 h

Académie Grenoble

Durée : 30 heures par un module

Signes des Mains

www.signesdesmains.org

Niv A1.1

Niv A1.2

Niv A1.3

Niv A1.4

**MON
COMPTE
FORMATION**



Signes des Mains

10 Bis Rue André Gide—74000 ANNECY

Siret : 37997942000021

N° Déclaration d'activité: 82740099574

Conditions Générales

Organisation des cours

Toutes nos formations sont organisées par formateur sourd qui s'exprime en Langue des Signes Française (LSF).

Les enfants accompagnés ne sont pas autorisés.

Un changement de niveau sera possible lors des 2 ou 3 premiers cours sous réserve des places disponibles.

Le nombre de participants par groupe est au minimum 6 et au maximum 12.

Modalités d'inscription

Tout dossier d'inscription incomplet sera retourné et ne sera pas pris en compte.

La Convention Bilatérale de Formation Professionnelle et Continue sera envoyée au participant qui fait la demande auprès de son employeur. Les cours effectués dans le cadre de la formation continue seront réglés en une seule fois par l'employeur.

Si l'apprentissage a été interrompu depuis plus d'un an, une évaluation sera nécessaire pour déterminer votre niveau par rapport au programme de Signes des Mains. Cette évaluation est gratuite.

Paiement

Le paiement s'effectue selon le choix sur le formulaire d'inscription, le stagiaire s'engage à respecter les modalités de paiement. Le paiement peut s'effectuer jusqu'à quatre fois sans frais: dans ce cas, la totalité des chèques devra tout de même être remis dès l'inscription. Le paiement sur place non accepté. Les prix sont fixes et définitifs pour l'année 2020-2021, ils ne pourront être modifiés.

Absences du stagiaire

Pendant la formation, toute absence devra être justifiée. Si les absences sont régulières et durant plus de 3 jours, le(a) formateur(rice) pourra convoquer le stagiaire car l'acquisition de l'apprentissage pourrait être remise en cause.

Conditions d'annulation

En cas d'arrêt en cours d'année, le Signes des Mains peut vous rembourser les cours non suivis - 30 % de la totalité des cours restants à condition que l'arrêt soit justifié : empêchement majeur (maladie - déménagement - changement d'employeur empêchant de venir aux cours). Pour un arrêt momentané ou une absence d'un ou plusieurs cours dus à l'élève, il n'y a pas de remboursement.

Modalités d'évaluation

A la fin du stage, A1.1, A1.2, A1.3, A1.4, A2.1, A2.2, A2.3, A2.4 les stagiaires passeront un test qui évaluera leurs connaissances en Langue des Signes Française (LSF) : la compréhension de LSF, l'expression et la capacité à communiquer. En cas de réussite ou d'échec, une attestation sera délivrée.